

Qu'est-ce qu'un SAGE ?

La protection des rivières et des milieux aquatiques est un sujet qui parle au grand public. Mais bien souvent, ce dernier ignore que des acteurs tout proches d'eux travaillent sur ces thématiques.

Le SAGE est un document de planification locale élaboré par une Commission Locale de l'Eau. Il est doté d'une portée juridique. Il fixe les objectifs d'utilisation, de protection et de mise en valeur de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Il est élaboré en 5 grandes étapes :

- État des lieux et diagnostic
- Tendances, scénarios et choix de la stratégie
- Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) de la ressource en eau et Règlement
- Évaluation environnementale
- Procédure de consultation



ET MAINTENANT ?

Approuvé par le Préfet le 15 décembre 2011, le SAGE comporte 43 dispositions et 6 règles. Le rôle de la CLE dans cette phase de mise en œuvre est de veiller à la bonne application des décisions. Elle a aussi un rôle incitatif en travaillant en partenariat avec les différents acteurs du territoire afin de faciliter la bonne prise en compte du SAGE dans les décisions prises dans le domaine de l'eau.

Des actions sur le terrain engagées par plusieurs structures

- Des syndicats de rivières : gestion des espèces invasives, restauration de cours d'eau (SIBL, ASRL)
- Des collectivités : eau potable, assainissement (communes, AggLO...)

- Des professionnels : réduction des phytosanitaires (*le monde agricole...*)
- Des associations : éducation à l'environnement auprès des scolaires, du grand public... (*LNE*)

Un contrat territorial, un outil de mise en œuvre des actions

Les différentes actions pour les thématiques « milieux aquatiques » et « pollutions diffuses » sont regroupées dans un **contrat territorial**, outil de programmation pluriannuel (*5 ans*) afin d'avoir une vision des actions à entreprendre à moyen terme. Ce contrat permet également d'obtenir des financements importants de la part des partenaires financiers : Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Région Centre-Val de Loire et Département du Loiret.

Création : www.goodby.fr / © EPLoire

Juillet 2015 / Publication de la Commission Locale de l'Eau

SAGE Val Dhuy Loiret
Établissement public Loire
2 Quai du Fort Alleaume CS 55708
45057 ORLÉANS CEDEX
Tél. : 02 46 47 03 05
Mail : contact@sage-val-dhuy-loiret.fr
www.sage-val-dhuy-loiret.fr

Structure porteuse du SAGE



Édité grâce au soutien financier de



et des 21 communes du SAGE

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU VAL DHUY LOIRET



